

Cholet - Le lycée Renaudeau engagé pour l'environnement

Renaudeau est le seul lycée choletais à afficher le label Établissement en démarche de développement durable.

Quelques nichoirs par-ci, mangeoires et abris à insectes par-là, une mare de ce côté, un potager... Si, si, nous sommes bien au cœur d'un lycée, à Renaudeau plus exactement. L'établissement choletais s'engage depuis 2016 en faveur de l'environnement. Il a reçu de l'académie de Nantes le label Établissement en démarche de développement durable (E3D) dès le printemps 2017, ce pour trois ans, renouvelé en 2020 avec ses déclinaisons de niveau désormais. Le lycée Renaudeau atteint le plus haut, le label Excellence, fruit d'idées et d'actions menées à la fois par les enseignants, le personnel et les élèves.

De jeunes éco-délégués

En effet, des massifs de fleurs ont été créés et des arbres plantés. Refuge de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) depuis 2016, le lycée accueille nichoirs et hôtels à insectes. Une mare a été creusée pour favoriser le retour de la biodiversité et une seconde sera bientôt mise en eau. Au restaurant scolaire, plusieurs initiatives sont nées des propositions d'élèves éco-délégués. Ces volontaires se donnent des missions pour former, sensibiliser et mener des opérations en faveur de l'environnement. « *Un jeune avait été choqué que les yaourts ou fromages emballés terminent à la*



poubelle à la fin des repas, parce que des camarades avaient eu les yeux plus gros que le ventre. Il a alors proposé d'installer une cloche réfrigérante pour déposer ce qu'on n'a pas mangé, qui peut être pris par les élèves qui arrivent ensuite au self. Nous essayons aussi de réduire au maximum les emballages et de mieux trier les déchets, expose Jean-Michel Tricoire, professeur d'histoire-géographie, initiateur du mouvement. *L'agent comptable du lycée, sensible au sujet lui aussi, a impulsé l'achat de produits locaux et bio, bien au-delà de la réglementation, à défaut de pouvoir consommer les légumes de notre potager.* » Les règles de traçabilité l'interdisent, mais ce jardin partagé permet tout de même d'éduquer à la permaculture, et de ramener de la bio-

diversité dans l'environnement du lycée, trop artificiel au goût de ces amoureux de la nature.

« *Nous ne pouvons agir que sur l'extérieur, car l'amélioration énergétique du bâtiment représente des coûts bien plus élevés que le budget qui est réservé au label E3D. Nous essayons donc de végétaliser tout l'espace restant dehors. Les éco-délégués ont envoyé un courrier au Conseil régional et à la Ville de Cholet, pour solliciter un plan de désartificialisation. Il y a trop de surfaces bitumées, ce qui crée des îlots de chaleur et rend les sols imperméables. Nous voudrions être un lycée pilote en la matière.* »

Des projets concrets

En attendant de convaincre les élus, le lycée Renaudeau continue son petit bonhomme de chemin. D'autres arbres viennent d'être plantés. Des bacs surélevés seront installés au potager, pour soutenir le projet des jeunes en CAP Assistant Technique en Milieu Familial et Collectif (ATMFC) et tester de nouvelles techniques. Un lundi sans viande sera peut-être instauré à la cantine. Une sortie déjà reportée à Noirmoutier pour étudier ce site vulnérable est toujours dans les cartons, ainsi que la semaine de la transition, reportée en avril 2021, pour sensibiliser et former au développement durable, avec des conférences, des ateliers ou des expositions.

